

Towards fair global migration policies?

An analysis of the international discourse on migration and the “brain drain”

Draft version – please do not circulate without authors’ permission

COMMENTS MOST WELCOMED:

Antonina Levatino
Pompeu Fabra University, Barcelona
antonina.levatino@upf.edu

Antoine Pécoud,
UNESCO, Paris
a.pecoud@unesco.org

Since about 2000, international migration has become an issue for the international community and intergovernmental organisations. This is manifest in the organisation of high-level conferences (such as the High Level Dialogue on International Migration and Development, at the UN in 2006, or the Global Forums on Migration and Development, held yearly since 2007). A key condition for international discussions to take place is to surmount South-North divisions; this implies in particular the so-called ‘triple-win’ objective, according to which the proper ‘management’ or ‘governance’ of migration could be beneficial for both sending and receiving countries, and for migrants themselves. This approach therefore fits into the broad ambition of achieving globally fair migration policies in the interest of all parties involved.

Given the structural imbalances that characterise the migration process, both between and within states, this ambition nevertheless seems hard to reach. To examine the complex elaboration of an internationally consensual approach to migration, this contribution will analyse the discourses produced at the international level on the topic. This includes reports published by institutions such as the World Bank, the International Organisation for Migration, the UNDP, the ILO, the WTO or independent commissions (such as the Global Commission for International Migration). Such reports cover a wide range of migration-related issues and this contribution will focus on an issue that is of particular relevance to the question of international justice, namely skilled migration and the possible ‘brain drain’ it leads to.

The core argument to conciliate skilled migration with triple-win objectives centres around the notion of brain *gain*, which has become a buzzword in all debates on the topic. This paper systematically analyses all the proposals contained in the above-mentioned reports to understand their internal logic, their contradictions, and their ideological assumptions. It sheds light on the tension between neoliberal support to skilled migration and ‘humanitarian’ concerns with the situation of left-behind populations; it further highlights the tension between *laissez faire* and interventionist approaches, which leads in particular to a contradiction between a desire for ‘orderly’ migration and the respect for labour market needs – thus leaving a complex room of manoeuvre for governments. The analysis will also underscore the way in which international recommendations attempt to democratically ground their proposed policy orientations, not least through constant reference to civil society and NGOs’ role.

« Si nous voulons que tout reste tel que c'est, il faut que tout change »

Giuseppe Tomasi di Lampedusa : « Le Guépard »

Introduction

Pendant la dernière décennie, la production du discours sur la migration internationale a été caractérisée par une prolifération sans précédents. Ce sont surtout les organisations internationales qui se sont distinguées pour leur particulière “laboriosité discursive” et pour l’haut degré d’ambition des propositions avancées. Dans le cas de la migration qualifiées, par exemple, leurs nombreux rapports semblent offrir des solutions capables de garantir le bénéfice de tous les acteurs concernés et de surmonter dichotomies qui depuis des décennies séparent l’opinions des experts : les argumentaires proposés paraissent vouloir, en fait, annuler le problème des inégalités « Nord-Sud », harmoniser droits de l’homme et expansion du libre commerce, concilier utilité économique et principes éthiques, garantir le droit humain à émigrer ensemble au droit au développement pour arriver à un consensus global. Tel projet, certainement très ambitieux, ne peut que stimuler la curiosité intellectuelle à propos de la cohérence argumentative de tels documents, des contenus de leurs propositions et des modalités utilisées pour les justifier.

Basé sur un *corpus* de documents de plusieurs organisations internationales, cet article analysera le discours sur le « *brain drain* » produit par ces institutions pour en comprendre la logique, les contradictions et les possibles configurations idéologiques. Le *corpus* comprend aussi des rapports par des organisations non-gouvernementales pour rendre possible une comparaison des idées proposées par les organisations internationales avec celles de la société civile. Il se considère aussi opportun commencer avec une brève revue de la littérature sur le « *brain drain* » pour pouvoir mieux comprendre la relation de continuité et/ou rupture des propositions avancée dans ce moment discursif par les organisations internationales avec les théories formulée dans le passé.

Le corpus

En suite, on présente une liste des documents utilisés pour notre analyse. Dans la gauche l’abréviation utilisé dans l’article pour indiquer de manière plus facile le document, dans la droite la référence complète.

Auteurs: Organisations Internationales

- (Haye) « Déclaration de La Haye sur la politique de demain en matière de réfugiés et de migrations » Annexe à la lettre datée du 21 novembre 2002, adressée au Président de l'Assemblée générale par les représentants permanents de la Norvège et la Suisse auprès de l'Organisations des Nations Unies ». 23 décembre 2002.
- (OMC) « Analyse du lien entre le cadre général des politiques intérieures et le commerce international ». Rapport sur le Commerce Mondial. Organisation Mondiale du Commerce. 2004.
- (GCIM) « Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action ». Rapport de la Commission Mondiale sur les Migrations Internationales. Octobre 2005.
- BM 2006) « Équité et développement ». Rapport sur le développement dans le monde. Banque mondiale. 2006.
- (Secrétaire général) « Migrations internationales et développement ». Rapport du Secrétaire général. Assemblée Générale des Nations Unies. 18 mai 2006.
- (BIT) « Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre. Principes et lignes directrices non contraignants pour une approche des migrations de main-d'œuvre fondées sur les droits ». Bureau International du Travail. 2006.
- (BM 2007) « Le développement et la prochaine génération ». Rapport sur le développement dans le monde. Banque mondiale. 2007.
- (PNUD) « Lever les barrières : Mobilité et développement humains ». Rapport mondial sur le développement humain. Programme des Nations Unies pour le développement. 2009.
- (BM 2009) « Repenser la géographie économique ». Rapport sur le développement dans le monde. Banque mondiale. 2009.

Auteurs: Organisations Non Gouvernementales

- (Oxfam 2002) « *Rigged rules and double standards. Trade, globalisation, and the fight against poverty* ». Rapport Make trade fair. Oxfam. 2002.
- (PHR 2004) « *An action plan to prevent brain drain : Building equitable health systems in Africa* ». Physicians for Human Rights. Juin 2004.
- (Oxfam 2005) « *Making trade work for development in 2005. What the EU should do* ». Oxfam Briefing Paper n. 75. Oxfam International. Mai 2005.
- (Oxfam 2007) « *Paying for People. Financing the skilled workers needed to deliver health and education services for all* ». Oxfam Briefing Paper n. 98. Oxfam International. 26 février 2007.

(MSF)

« *Help Wanted. Confronting the health care worker crisis to expand access to HIV/AIDS treatment : MSF experience in southern Africa* ». Médecins Sans Frontières.
Mai 2007.

Généalogie du débat sur le « *brain drain* »

Le débat sur la migration qualifiée a été toujours caractérisé par la féconde prolifération d'un grand nombre de définitions no exemptes de rhétorique et de plusieurs théories basées sur des différents fondements moraux, convictions politiques et conceptions de l'économie. Comprendre et étudier le discours actuel sur la migration qualifiée implique la collocation de ce particulier « moment discursif » dans le contexte plus général de l'entière spéculation théorique sur le phénomène. La relation entre l'approche actuelle au phénomène et les formulations théoriques antérieures ne peut, en fait, qu'être dialogique. C'est pour cette raison que l'analyse des textes qui le constituent sera précédée par une brève réflexion sur ce qui sur le phénomène a été dit avant.

Moment discursif 1 : le paradigme de l'absence et de la perte. Introduit pour la première fois, par la *Royal Society of London* en 1963 pour indiquer les migrations d'intellectuels britanniques aux Etats Unis et Canada, la locution « *brain drain* » commence à être progressivement utilisée pour indiquer la migration des individus qualifiés des pays en développement jusqu'aux pays développés. Comme le concept anglais « *brain drain* » (en français = « sécheur des cerveaux ») bien l'exprime, les premiers travaux sur la migration qualifiée soulignaient les conséquences négatives que le départ des individus les plus formés comporte pour le pays d'origine (perte économique, financières, externalités fiscales, dégradation de secteurs-clefs, etc.). Par contre, le concept de « fuite », utilisé dans les langues romances, avec son éloquente cargue figurative, pose l'accent sur la dramatique condition qui pousse inexorablement un individu à « fuir » de son propre pays. Selon cette approche, l'émigration qualifiée avec ses conséquences négatives génère encore plus d'émigration, en posant en marche un vrai cercle vicieux. Selon les théoriciens du « *brain drain* », migration et développement sont, donc, liés à double fil : le sous-développement est à la fois cause et conséquence de l'émigration qualifiée. Cette vision « pessimiste » des migrations, comme l'argue de Haas, correspondait au paradigme historico-structuraliste sur le développement qui a dominé le débat sur les migrations à partir des années Soixante-dix jusqu'aux années Quatre-vingt et lesquelles racines intellectuelles remonte au marxisme et à

la théorie du système-monde¹. Dans ce moment discursif, les principaux émetteurs de ce type de message étaient chefs d'Etat de pays en développement, chercheurs et experts². Leur but était principalement la dénonce de la situation dramatique dans beaucoup de pays et la recherche de solutions pour limiter le phénomène, à travers de politiques restrictives (p. e. à travers l'introduction de codes de conduite de recrutement), de rétention ou de compensation (p. e. à travers l'introduction de la célèbre Taxe Bhagwati).

Moment discursif 2: l'émergence du paradigme du « gain ». Les années Quatre-vingt-dix constituent le moment-clef du changement du discours sur la migration qualifiées. Emblématiquement, à la moitié de la décennie, Charum et Meyer définissaient déjà le « *brain drain* » comme un « paradigme perdu »³. Dans ce moment, des nouvelles théories sur la migration qualifiée se diffusent, en posant l'accent sur le potentiel positif que ce type de migration peut avoir pour les pays d'origine. Le terme « *drain* » se transforme en « *gain* » et sa transsubstantiation passe pour la constatation de la quantité et de l'importance des remises, de la contribution de la diaspora au développement économique et sociopolitique des pays d'origine, de l'impact positif de la possibilité d'émigrer sur le niveau éducatif et des effets bénéfiques de la migration de retour. Ce dernier argument se concrétise dans un autre concept qui se diffuse dans la même période, celui de « *brain circulation* », qui indique le processus : émigration – travailler/se former ailleurs - retourner au pays d'origine avec des compétences acquises à l'étranger.

L'émergence de ce type d'argumentations a provoqué deux types de tendances. La première concerne la naissance de travaux et articles qui, en intégrant les « pessimistes »

¹ De Haas, H., "Migration and development : A Theoretical perspective ». I. Working Paper, International Migration Institute, University of Oxford, 2008, pp. 7-8.

² Voir, par exemple, Bhagwati, J. N. et Hamada, K., « The Brain Drain, International Integration of Markets for Professional and Unemployment. A Theoretical Analysis », en *Journal of Development economics*, Elsevier, Maryland, 1974 ; Grubel, H. G. et Scott, A., « The International Flow of Human Capital », en *American Economy Review*, n. 56, AEA, Pittsburgh, 1966 ; Bhagwati, J. N., « International Migration of Highly Skilled : economics, ethics and taxes », en *Third World Quarterly*, vol. 1, n.3, Routledge, Oxfordshire, 1979 ; Bhagwati, J. N., *The reverse transfer of technology (brain drain) : International Resource Flow accounting, compensation, taxation and related policy proposals*, United Nations Conference on Trade and Development, Genève, 1978 ; Bhagwati, J. N. et Patrington, M., *Taxing the Brain Drain : A proposal*, North Holland ed., Amsterdam, 1976 ; Bhagwati, J. N. et Dellafar, W., « The brain drain and Income Taxation », en *World Development*, vol. 1, Elsevier, Maryland, 1973.

³ Charum, J., Meyer, J.-B., "Is the Brain Drain over? The Lost Paradigm and New Prospects", en *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n. 4, ORSTOM, Paris, 1995.

théorisations précédentes et en « corrigeant » leur excessive simplisme, offrent des propositions théoriques plus « nuancée », hybrides et pluralistes⁴. Cette tendance pourrait être interprété, selon de Haas, comme la conséquence bénéfique de la diffusion de la pensée pos-moderniste et de la théorie de la structuration de Giddens dans les sciences sociales⁵. La deuxième tendance, qui constitue la caractéristique majeure du moment discursif actuel, peut être considérée comme un radical change paradigmatique.

Le moment discursif actuel : l'optimisme du « triple win ». Si jusqu'aux années Quatre-vingt-dix le « pessimisme » maitrisait le débat, la dernière décennie se caractérise par un optimisme presque « hyperbolisé ». Dans le moment actuel, en fait, une attention presque monopolisée se concentre sur le rôle positif des remises, de la « diaspora » et des migrations de retour pour le développement des pays d'origine. On se tend à substituer le terme « migration » avec des mots comme « mobilité », « circulation », moins statiques et permanents. On argue, en fait, que la migration qualifiée a changée ses caractéristiques pour effet de la mondialisation : elle ne serait plus un procès permanent et unidirectionnel, mais, au contraire, un phénomène complexe, multidirectionnel, polycentrique et temporaire⁶. En résulte un climat intellectuel dynamique et fertile qui assure un gain à tous les acteurs concernés (pays de destination, migrants et pays d'origine), c'est le « triple win ». Le moment discursif actuel se caractérise aussi par l'émergence d'un nouveau groupe d'émetteurs de message : les organisations internationales, les quelles peuvent être considérée comme le principal propagateur des nouvelles théories du « triple win » sur la migration qualifiée. Les organisations internationales occupent sans doute une position avantagée dans la production du discours, dû à leur rôle dans le financement de la « production de savoir », à la influence majeure de leurs recommandations sur les politiques adoptés par les gouvernements et au nombre de rapports publiés. De plus, elles semblent

⁴ Voir, par exemple, Skeldon, R., *Migration and Development: A global perspective*, Longman, Essex, 1997, p. 18 ; Stark, O., *The migration of labor*, Blackwell, Cambridge & Oxford, 1991 ; Taylor, J.E., Wyatt, T.J., « The shadow value of migrant remittances, income and inequality in a household-farm economy », en *Journal of Development Studies*, n. 32, 1996 ; Taylor, J. E., « The new economics of labour migration and the role of remittances in the migration process », en *International Migration*, n. 37, 1999 ; Taylor, J. E., Arango, G., Kouaouci, A., Massey, D.S., Pellegrino, A., « International Migration and community development », en *Population Index*, n. 62, 1996 ; Stark. O., Helmenstein, C., Prskawetz, A., « A brain gain with a brain drain », en *ECOLET*, n. 55, 1997.

⁵ De Haas, op. cit., p. 41.

⁶ Saxenian, A., « Brain circulation: How Skilled Immigration Makes everyone better off », en *Brookings Review*, vol. 20, n. 1, The Brookings Institute Press, Washington, 2002, pp. 28-31.

vouloir s'imposer dans le débat, en affirmant la nouveauté et la pertinence de leur approche par rapport aux modèles proposés antérieurement : « the brain drain–brain gain debate point out that it ignores real-world patterns of international migration (BM 2009 : chap. 5) ».

Une contre-tendance à l'optimisme des organisations internationales est constituée par le discours des organisations non-gouvernementales, encore très attaché au « pessimisme » du passé. Elles ne paraissent pas être très convaincues de l'approche du « *triple win* » et continuent à dénoncer âprement la situation d' « émergence (MSF : chap. 4) » dont laquelle se trouvent beaucoup de pays.

La migration « avantageuse »

Dans la plus part des rapports des organisations internationales, c'est le concept de « *brain drain* » à recevoir la majorité des critiques, considéré obsolète et/ou inapte. On argumente, en fait, que « l'ancien paradigme de l'établissement permanent des migrants fait place progressivement à des migrations temporaires et circulaires », que « la notion d' -exode des cerveaux- est quelque peu dépassée car elle implique qu'un migrant quittant son pays n'y retournera pas (CGIM : 34) » et que « skilled workers do not “drain away” as much as “circulate” among countries in the world economy (BM 2009 : chap. 5) ». Cependant, malgré ces affirmations, il n'est pas clair si ce contexte de circulation soit déjà une réalité inévitable

« dans un monde caractérisé par une forte mobilité des travailleurs qualifiés... (Secrétaire général : p. 22) ».

Ou un idéal à rejoindre, à travers une « bonne gouvernance » :

« De nos jours, il faut valoriser la croissance de la mobilité des personnes en promouvant l'idée de « circulation des cerveaux », selon laquelle les migrants retournent régulièrement ou occasionnellement dans leur pays et partagent les bénéfices des compétences et des ressources qu'ils ont acquises en vivant et travaillant à l'étranger. Comme il a été recommandé aussi au chapitre précédent, les pays de destination peuvent encourager la migration circulaire en établissant des dispositifs qui facilitent les déplacements des migrants entre leurs pays d'origine et de destination (CGIM: p. 34) ».

De toute façon, la « circulation » paraît être considérée toujours de manière positive, tant que les gouvernements sont invités « à moins limiter les déplacements (PNUD 2009) ». Il est, en fait, partout affirmé que les effets des migrations bénéficient tout le monde. Les pays les plus riches en ont besoin pour « compenser leur baisse démographique (...) et soutenir leurs

régimes de retraite (CGIM : pp. 14-15) ». En ce qui concerne plus spécifiquement la mobilité des plus qualifiés, en plus : ils « sont actuellement confrontés à des pénuries de personnel dans des secteurs économiques de haute importance et basés sur le savoir, tels que la santé, l'éducation et les technologies de l'information » et « (...) n'arrivant pas à recruter, former ou retenir dans leur pays le personnel qui leur est nécessaire, se tournent vers le marché du travail mondial pour répondre à leurs besoins de ressources humaines (CGIM : p. 14) ». Pour les migrants « la mobilité humaine peut être un moyen extrêmement efficace d'offrir à quelqu'un de bien meilleures perspectives en termes de revenus, de santé et d'éducation (PNUD 2009) ». Et pour les pays en développement, la migration « générerait d'énormes bénéfices, sous la forme de transferts de fonds plus élevés, d'investissements des diasporas et de transfert de connaissances. (...) créant ainsi une situation 'gagnant-gagnant' (CGIM : p. 17) ».

Ce type d'argumentations, apparemment très ouvertes et innovatrices, paraît s'opposer radicalement à la diffusion de politiques restrictives et à l'autoritarisme qui dominent le débat sur les migrations internationales dans beaucoup de pays. Mais le contraste n'est qu'apparent : l'ouverture proposée dans les rapports n'est jamais totale et complète : selon les rapports, la libéralisation du marché du travail doit être « bien régulée (CGIM : p. 20) ». L'utilisation de l'adjectif « bien » révèle de deux sorts de implications : 1) en opposition à « mal », il implique qu'il a aussi une « mauvaise » manière de réguler la migration ; 2) associé à « régulée », il semble indiquer que la régulation doit être complète et articulée, en reposant sur les critères de gouvernance indiqués dans les rapports. Loin d'un contexte d'ouverture des frontières ou de « laissez faire », les rapports avancent des propositions concrètes de « bonne gouvernance » : l'introduction, la promotion et l'expansion de programmes de migration temporaire et l'élargissement des sphères d'influence de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), spécialement de son Mode 4. Le cadre qu'en résulte est qu'il n'y a qu'un seul type de mobilité bénéfique : la migration « contrôlée (Haye : p. 3) », c'est-à-dire une migration choisie et « provisoire » n'impliquant pas l'« installation » permanente.

Le « triple win » en doute

Cette type de mobilité est certainement avantageuse pour les pays de destination car elle leur permet de « répondre à la demande croissante de main-d'œuvre dans les pays

d'accueil (Secrétaire général : p. 20) », tout en épargnant des « couts supplémentaires en termes d'infrastructures et d'intégration socioculturelle (OMC : p. XVIII)» et en évitant les enjeux soulevés par le regroupement familial. Les bénéfices concrets de ce type de « gouvernance » pour les migrants mêmes et pour les pays d'origine paraissent toutefois moins clairs. En ce qui concerne les migrants, de manière trop généraliste, les rapports supposent toujours que la volonté de *tous les migrants* coïncide avec le contenu des accords de migration temporaire. Il semble qu'aucun migrant ne veut s'installer de manière définitive dans les pays de destination, et que tout le monde préfère à une migration permanente des pratiques de mobilité entre pays. En ce qui concerne les bénéfices pour les pays d'origine, l'argumentation se fait plus complexe. Un argumentaire peut être soutenu, pour être puis rejeté, repris et encore contredit, en défiant parfois toute rigueur et cohérence logique et en rendant la lecture lourde et confuse. Plusieurs les exemples. Dans le même document, l'argumentaire « bénéfique des remises », utilisé pour soutenir l'argument du « *triple win* » (CGIM : p. 17), est fortement mis en discussion pour rejeter la migration permanente (CGIM : p. 31). Dans le Rapport sur le Commerce Mondiale, l'OMC affirme que, contrairement à l'immigration permanente, « le mouvement temporaire de travailleurs à l'étranger ne constitue pas une 'fuite des cerveaux' (OMC : p. XVIII) » parce qu'il offre une garantie de retour (avec de compétences et de l'expérience acquises) (OMC : p. 48) ; dans la même page, elle admet, toutefois, qu'« il se peut qu'avec une plus grande mobilité selon le Mode 4, les travailleurs aient davantage tendance à rester longtemps à l'étranger. Leur permis de travail temporaire est alors régulièrement prolongé ou transformé en permis permanent (OMC : p. 48) ». Dans ce cas, la conséquence peut être donc une augmentation des probabilités de migration, une réduction du niveau général des ressources humaines dans les pays d'origine, c'est-à-dire une « fuite des cerveaux » augmentée (OMC : p. 48). Mais la constatation des effets ambigües de la libération du Mode 4 sur le niveau de capital humain dans les pays d'origine (OMC : pp. 47-48), n'a toutefois aucun effet dans les conclusions rejointes par le rapport: on y affirme, en fait qu'« un élargissement des catégories et des niveaux de qualification dans les offres présentées par les Membres au cours des négociations actuelles sur l'AGCS pourrait donc avoir un effet important (...) sur le bien-être du pays d'origine aussi bien que du pays d'accueil (OMC: p. 68) ». En réalité, le discours démontre que le gain pour les pays d'origine n'est ni clair, ni assuré en tant que

subordonné à la volonté des individus, lesquels « doivent être encouragés à partager leurs compétences et autres ressources aux fins du développement de leur pays d'origine (Haye : p. 15) ». Il en résulte un « *triple win* asymétrique », où pas tout le monde gagne de la même manière. En outre, il est emblématique que dans un des paragraphes du rapport de la Commission, les sommets du triangle du « *triple win* » changent et au lieu des pays d'origine on trouve un autre acteur qui gagne : les employeurs. Dans ce paragraphe, en fait, le collectif « le monde » qui tire « des profits substantiels » directes de la « libéralisation bien régulée du marché mondial du travail » exclut explicitement les pays d'origine. En particulier,

« Elle assurerait aux **citoyens des pays du Sud** un meilleur accès aux marchés du travail du Nord et leur permettrait de contribuer au développement de leur propre pays. Elle aiderait **les pays industrialisés** à relever leur défi démographique émergent et permettrait **aux employeurs** d'engager les travailleurs dont ils ont besoin (CGIM : p. 20) ».

Le secteur privé (de manière plus spécifique les entreprises, les employeurs et les multinationales) apparait souvent comme un sujet actif, particulièrement « soucieux (CGIM : p. 10) », qui « réclame une attitude plus libérale face au travail migrant internationale (CGIM : p. 17) » pour éliminer « les entraves existantes à la mobilité professionnelle (CGIM : p. 22) ». La tutelle des intérêts du secteur privé paraît autant claire quand le discours sur le « *brain drain* » sert à inciter les Etats à la privatisation et libéralisation des services de l'éducation supérieure pour éviter le coût que la formation des jeunes qui migreront à la fin de leurs études suppose pour l'Etat (BM 2007 : p. 192). Le « *gain* », à travers le départ des cadres qualifiés et leur retour (pas assuré !), serait strictement lié aux caractéristiques de l'offre éducative dans un pays : pour des bénéfices majeures elle devrait être privée, subordonnée aux exigences de la demande internationale (Secrétaire général : p. 63) » et à l'enseignement des « langues globales » (BM 2007 : p. 194). Telle logique n'implique pas seulement la perte progressive d'importance de la dimension civile et politique et de la mission nationale de l'éducation supérieure pour la promotion de l'identité culturelle⁷, mais surtout la diffusion d'une conception utilitariste de l'éducation tertiaire, conçue toujours moins comme droit de l'homme et toujours plus comme « constitution du capital

⁷ A ce propos, voir Nussbaum Voehl, M., Mollis, M., *Research and Higher Education Policies for Transforming Societies : Perspectives from Latin America and Caribbean*, UNESCO, Paris, 2007, p. 10.

humain (Secrétaire général : p. 22)». Ici aussi, les bénéfices de la commercialisation et de l'exportation des services d'éducation supérieure sont plus évidents pour le secteur privé, pour les pays développés et pour les « universités étrangères prestigieuses (Secrétaire général : p. 64) » que pour les individus et les intérêts nationaux des pays les plus pauvres.

Plus que pour les pays d'origine, donc, les bénéfices de la « conclusion heureuse (CGIM : p. 20) » des négociations de l'AGCS et de la migration temporaire pour les entreprises (surtout pour les multinationales) paraissent hors de doutes, en leur permettant « de déployer les bonnes personnes au bon endroit et au bon moment (CGIM : p. 22) ». Le migrant qualifié (la bonne personne) ne devient alors que du capital humain à déployer dans les pays développés (le bon endroit) et jusqu'à quand il est utile (le bon moment) ; les gens, en fait, « vieillissent et deviennent finalement économiquement inactifs (CGIM : p. 17) ».

La « nécessité » de la « libéralisation régulée » du marché international du travail bien réside dans « les liens qui existent entre le commerce international et les migrations internationales (CGIM : p. 87) ». Ce n'est peut-être pas une casualité que le paradigme du gain s'est commencé à diffuser dans la même période où l'AGCS était introduit et les pays occidentaux renforçaient la sélectivité de leurs politiques migratoires, dans la tentative d' « attirer » les migrants qualifiés. En dernière instance, donc, le « *triple win* » semble bien conjuguer seulement les exigences du marché de travail des pays et des entreprises occidentaux avec la volonté des gouvernements des majeurs pays de destination de contrôler les flux et sélectionner leurs immigrants, tout en oubliant la possible manque de bénéfices pour les pays d'origine et les aspirations individuelles des migrants.

Le recrutement « éthique »

La constatation des importantes conséquences négatives du manque de travailleurs qualifiés dans certains secteurs-clefs dans beaucoup de pays en développement posent en crise tout l'édifice argumentatif construit avec la théorie du « *triple win* ».

En particulier, des doutes majeures surgissent sur la « convergence d'intérêts » (apparemment parfaite) entre pays riches et pays pauvres qui constitue un des ses piliers portants : on affirme, en fait, que tandis que « les premiers voient se réduire leur population en âge de travailler, les seconds en ont plus qu'il ne leur en faut (CGIM: p. 16) ». Cette dernière affirmation est contredite systématiquement. La situation du secteur de santé dans beaucoup de pays est décrite comme « particulièrement préoccupante (Secrétaire général :

p. 67) » : beaucoup de pays étant en train de expérimenter une importante carence de personnel dans ce secteur (BM 2007 : p. 168), en compromettant « sérieusement la fourniture de soins de santé aux populations locales (CGIM: p. 26) ». Si la constatation de la gravité de la situation est présente dans presque tous les rapports, la position adoptée face aux politiques restrictives et au principe de « recrutement éthique » résulte plus diversifiée. Selon l'Organisation International du Travail il faut nettement « adopter des mesures pour atténuer la perte de travailleurs dotés de compétences essentielles, notamment en établissant des lignes directrices concernant le recrutement éthique (BIT : p. 34) ». L'opinion exprimée par le secrétaire général dans son rapport parait presque la même. En s'appelant aux « pays à revenu élevé », il suggère de « se retenir », d'« éviter » et d'« empêcher aux agences de recrutement qui travaillent pour eux » de « chercher activement à recruter du personnel qualifié dans les pays où sévit déjà une pénurie de personnes qualifiées (Secrétaire général : p. 22) ». L'exhortation réitérée à « appuyer la constitution d'un capital humain dans ces pays (Secrétaire général : p. 22 et p. 69)» semble, toutefois, reprendre les recommandations présentes dans tout le rapport sur la privatisation et surtout sur l'internationalisation de l'éducation supérieure. La position adoptée par la Commission est peut-être la plus radicale : la constatation des conséquences négatives du départ des individus qualifiés, une « perte sérieuse » surtout pour les secteurs sanitaire et éducatif (GIM : p. 26) ne l'empêche pas de rejeter le principe de « recrutement éthique », en qualifiant l'introduction des codes de conduite comme « non-respectueux des droits de l'homme », « en contre de la mondialisation du travail », « fort difficiles à mettre en pratique », de douteuse efficacité (CGIM : p. 27) et d'affirmer deux fois que les « obstacles actuels à la mobilité hautement qualifiée doivent être examinés pour éliminer ceux qui empêche « inutilement la compétitivité économique (CGIM : p. 21 et p. 87) ».

Le rôle instrumental du critère moral

Même si au niveau « idéaliste », selon un critère éthique qui correspond quelque mesure à une conception cosmopolite de la justice, les intérêts de tous semblent être tenus en compte, au niveau pragmatique, le discours contenu dans les rapports, se révèle amplement « utilitariste ». La coexistence de ces deux niveaux pourrait être interprétée comme l'expression de la compétition entre les différents éléments de l'agenda libérale (droits de l'homme vs expansion du libre commerce ; liberté individuelle vs conception cosmopolite de

la justice sociale, etc.), emblématique de la crise que l'internationalisme libéral est en train de traverser⁸. La lecture approfondie des textes démontre, toutefois, comme, si d'une compétition s'agisse, le critère « utilitariste » gagne toujours sur les critères de type « éthique ». *Pourquoi, donc, recourir à l'éthique si on va systématiquement la subordonner au critère de l'utilité ?*

La linguistique cognitive a démontré qu'en général l'attitude du destinataire d'un message devient « plus réceptive » si l'information reçue résulte moralement acceptable et si elle ne menace pas son équilibre cognitive et morale, c'est-à-dire son système de croyances, opinions et/ou attitudes⁹. Plus simplement, cela signifie qu'il est plus facile de « convaincre » quelqu'un avec qui on partage certaines opinions et croyances. Un message considéré incompatible avec l'information qu'on possède déjà (surtout s'il agit d'une information appartenant à un haut ordre, comme les questions éthiques) sera difficilement accepté¹⁰. Il est donc possible que le recours à l'éthique aient, dans les documents analysés, une fonction « instrumentale » : il servirait à démontrer le respect que les organisations internationales ont de l'ordre moral prévalent¹¹. La formule du « *triple win* », en outre, qui prévoit des effets bénéfiques pour tout le monde et surmonte (théoriquement) les débats « Nord-Sud » et « nationalisme-cosmopolitisme », paraît vouloir démontrer la neutralité et l'impartialité des organisations internationales, ainsi comme l'efficacité de leur « gouvernance ». La solidarité même (s'elle pourrait parler) solliciterait leur action !

« À l'avenir, le principe de la solidarité exige que des instances multilatérales, régionales ou mondiales, jouent un rôle plus important (CGIM: p. 10) ».

Vers un consensus « global »

On remarque, de plus, que si dans la substance, la position des organisations internationales peut se faire rentrer pleinement dans ce que Meyer a défini l'approche « néolibérale » aux migrations¹², la présence d'argumentaires propres d'autres approches est amplement commune. Cela répond probablement à la même logique citée

⁸ Hoffmann, S., « The Crisis of Liberal Internationalism ». *Foreign Policy*. Vol. 98,1995.

⁹ Van Dijk, T., *Estructuras y funciones del discurso*. Siglo XXI ed., Mexico D. F., 1993.

¹⁰ Ibid., p. 101-102.

¹¹ Van Dijk, T., *Ideología. Una aproximación multidisciplinaria*. Ed. Gedisa, Barcelona, 1999, p. 319.

¹² Meyer, E., « Theories of International Immigration Policy. A Comparative Analysis ». *International Migration Review*. Vol. 34, n. 4, 2000.

antérieurement : il s'agit vraisemblablement d'un outil argumentatif qui sert à anticiper et débiliter les possibles critiques, outre à désorienter le lecteur avec une argumentation parfois « filandreuse », difficile à interpréter. La confirme serait que, paradoxalement, le recours à des idées distinctives du « pessimisme » néo-marxiste résulte la plus récurrente : les souteneurs de cet approche représentent, en fait, le collectif le plus susceptible de s'opposer aux politiques néolibérales proposées. Ainsi, la présentation d'un argumentaire de type néolibérale/optimiste (A) est souvent précédée ou intercalée par un contre-argumentaire de type néo-marxiste/pessimiste (B):

Exemple de schéma BA :

<p>B</p> <p>« Les petites économies nationales sont très exposées au risque de « fuite des cerveaux », en particulier dans certains secteurs essentiels tels que la santé et l'éducation. C'est ainsi qu'entre 50 et 80 % de l'ensemble des citoyens ayant un niveau d'instruction supérieur de plusieurs petits pays d'Afrique et des Caraïbes vivent à l'étranger. Ces pays ont besoin qu'on les aide à former suffisamment de travailleurs qualifiés mais aussi à retenir ces travailleurs dans le pays, les charges de travail écrasantes, le manque de fournitures et de matériel requis, l'absence de perspectives de carrière, l'isolement professionnel et les rémunérations insuffisantes incitant le personnel qualifié à émigrer (Secrétaire général : p. 16) ».</p>	<p>« La mondialisation ajoute des dimensions nouvelles au marché du travail, notamment la demande de travailleurs hautement qualifiés, laquelle aggrave le problème de la fuite des cerveaux des pays pauvres vers les pays riches (Haye: p. 14) ».</p>
<p>A</p> <p>« La migration des personnes qualifiées présente un certain nombre d'avantages : à l'étranger, les migrants ont la possibilité d'acquérir des compétences et une expérience ou de compléter celles qu'ils possèdent déjà, et même s'ils restent dans le pays d'accueil, ils peuvent constituer de précieuses ressources pour leur pays d'origine, en tant qu'investisseurs, que philanthropes, détenteurs de connaissances nouvelles ou encore promoteurs du commerce et des échanges culturels. 65. Si les migrants sont capables de mettre à profit leurs compétences, leur travail profite manifestement à eux-mêmes et aux sociétés d'accueil; mais lorsque les migrants qualifiés sont contraints d'occuper des emplois qui ne sont pas à la hauteur de leurs compétences, leur contribution est sérieusement compromise. Un tel gâchis est dû aux obstacles qui se posent à la reconnaissance des diplômes, des certificats et des qualifications obtenus à l'étranger. La coopération internationale est nécessaire pour améliorer la transférabilité des qualifications et la reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats (Secrétaire général : p. 16) ».</p>	<p>« Ainsi, le nombre de travailleurs qualifiés migrant vers des économies avancées est important. Ils envoient de l'argent à leur famille, comme le font la plupart des migrants, qu'ils soient légaux ou illégaux, qualifiés, moins qualifiés ou même non qualifiés. L'emploi dans les pays de destination génère des envois de fonds atteignant des milliards de dollars par an, soit beaucoup plus que l'aide publique au développement. Les migrants qualifiés qui se sont installés dans d'autres pays, en particulier dans les économies les plus avancées, doivent être encouragés à partager leurs compétences et autres ressources aux fins du développement de leur pays d'origine. Il existe de nombreux exemples de coopération réussie et de réseaux de migrants, par exemple des scientifiques et des techniciens, oeuvrant dans l'intérêt des pays qu'ils ont quittés (Haye: pp. 14 - 15) ».</p>

Exemple de schéma BA :

<p>A</p> <p>« Le mouvement temporaire de travailleurs qualifiés ne constitue pas un « exode des cerveaux » (perte de travailleurs qualifiés) pour les pays d'origine ; il s'agit plutôt d'une « circulation des cerveaux », ou même d'une acquisition de compétences, car les travailleurs qualifiés selon le Mode 4 rentreront dans leur pays d'origine avec un supplément de connaissances et d'expérience (CGIM : p. 48)»</p>	<p>« Gouvernements et employeurs devraient examiner conjointement les obstacles actuels à la mobilité du personnel hautement qualifié, en vue de supprimer ceux qui entravent inutilement la compétitivité économique (CGIM : p. 21) »</p>
<p>B</p> <p>« il se peut qu'avec une plus grande mobilité selon le Mode 4, les travailleurs aient davantage tendance à rester longtemps à l'étranger. Leur permis de travail temporaire est alors régulièrement prolongé ou transformé en permis permanent. Dans la mesure où elle augmente les probabilités de migration, la libéralisation du mouvement temporaire des travailleurs contribue à l' « exode des cerveaux » et réduit le niveau général des ressources humaines dans le pays d'origine (CGIM : p. 48)»</p>	<p>« Les migrations signifient aussi le départ des citoyens les plus brillants d'un pays, les plus entreprenants et ayant le plus haut niveau d'études. Ceci prive l'Etat de revenus et empêche les pays d'origine de profiter d'un retour rapide sur l'investissement consacré à l'éducation et à la formation de ces personnes. Ce qui est le plus grave, lorsqu'il s'agit du départ de professionnels des secteurs de la santé et de l'éducation, la migration peut compromettre la fourniture et la qualité de services essentiels (CGIM: p. 25).</p> <p>« Pour de nombreux pays, cependant, le départ de travailleurs essentiels possédant des compétences professionnelles peut avoir des conséquences négatives sur la société et l'économie et il représente une perte sérieuse pour les Etats qui ont consacré des investissements considérables à leur instruction et à leur formation. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, le départ de travailleurs essentiels a sérieusement compromis la fourniture des soins de santé aux populations locales, en particulier aux habitants de zones rurales isolées. Si cette tendance devait se poursuivre, elle risquerait de saper les progrès à accomplir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en matière de santé. Cette tendance est également préoccupante, même si c'est dans une mesure moins aiguë, dans le secteur de l'éducation (CGIM: p. 26) ».</p>
<p>A</p> <p>« un élargissement des catégories et des niveaux de qualification dans les offres présentées par les Membres au cours des négociations actuelles sur l'AGCS pourrait donc avoir un effet important (...) sur le bien-être du pays d'origine aussi bien que du pays d'accueil (OMC: p. 68) »</p>	<p>« Gouvernements et employeurs devraient examiner conjointement les obstacles actuels à la mobilité du personnel hautement qualifié, en vue de supprimer ceux qui entravent inutilement la compétitivité économique (CGIM : p. 87) »</p>

Dans les rapports on remarque aussi la présence, plus sporadique, d'argumentaires typiques des approches que Meyer appelle « de l'identité nationale¹³ » et « néoréaliste », ce-dernier avec de thématiques concernant « la souveraineté et la sureté des Etats» et la constatation d'un « lien étroit entre migration internationale et terrorisme international » (CGIM : pp. 8-9).

¹³ Par exemple : « les sociétés d'accueil s'inquiètent de plus en plus de la présence de communauté de migrants, en particulier celles dont la culture leur est peu familière (CGIM : p. 9) ».

Le recours à des argumentaires ainsi variés démontre l'intention des organisations internationales de s'adresser à « tout le monde », dans la recherche d'un consensus « global », qui reçoive le minime nombre d'objections. Rejoindre un consensus le plus large possible signifierait pour les organisations non seulement pouvoir diffuser les idées proposées, mais aussi la possibilité d'auto-légitimer leur propre existence et rôle d'instances « global », « capables de surmonter dilemmes d'intérêt commun et de faciliter la collaboration et la coordination entre pays ¹⁴ ». L'exigence de s'auto-légitimer se fait parfois aussi explicite. On peut lire en fait : « Le rôle des organisations internationales demeure central pour mettre en œuvre des approches mondiales planifiées (Haye: p. 10) ». Le langage a, en fait, du poids seulement si qui parle est considéré comme légitime¹⁵. Les rapports représentent donc pour les organisations internationales à la fois « leur produit et la condition de leur identité » comme « communauté discursive »¹⁶.

De plus, la position (« *sur* » - national) que les organisations occupent, qui paraît se colloquer dans un niveau « supérieur », l'autolégitimation discursive de leur rôle privilégié dans la résolution des problèmes « globales » unis aux caractéristiques des textes produits (caractérisés par la presque inexistence de références à d'autres textes et par leur haute normativité) colloquent le discours des organisations internationales dans une sorte de « monopole énonciatif », où l'énonciateur s'auto-donne le *pouvoir* de soutenir simultanément deux ou plus opinions contradictoires sans devoir se justifier, où une sorte de « *doublethink* » orwellien devient possible. Tout cela avec d'importantes implications idéologiques¹⁷.

Derrière l'optimisme

Comme le dit Van Dijk, communiquer signifie la suggestion implicite et explicite de « modèles préférés ¹⁸ ». Malgré les apparentes contradictions et la variété des argumentaires soutenus dans les rapports, l'analyse sémantique des textes des rapports révèle la suggestion de modèles mentaux bien définis, qui démontre la volonté de diffuser et de suggérer implicite- et explicitement aux lecteurs des rapports, un système d'idées et des

¹⁴ Ibid., p. 1266.

¹⁵ Leimdorfer, F., Tessoneau, A.-L., « Légitimation sociologique et analyse du discours. Le parcours de la légitimité dans les textes de l'UNESCO sur l'éducation de base ». *Langage et société*. N. 37, 1986.

¹⁶ Voir Maingueneau, D. « Analysins Self-constituting discourses ». *Discourse Studies*. Vol. 1, n. 175, 1999.

¹⁷ de Haas, H., op. cit., p. 49.

¹⁸ Van Dijk, T., *Ideología...*, op. cit., p. 329.

critères évaluatifs très cohérents et une *Weltanschauung* bien précise qui contraste nettement avec celle présentée dans les rapports des organisations non-gouvernementales.

Ici des exemples :

LA MONDIALISATION COMME *EXPLANANS*. La récurrence de phrases en forme active avec la mondialisation comme sujet, montre comme, dans les rapports des organisations internationales, la mondialisation est présentée toujours comme *explanans*¹⁹ pour expliquer les changements actuels du phénomène migratoire : « Le processus de mondialisation a changé le monde (CGIM : p. 1) » ; « Les migrations se sont récemment intensifiées du fait de la mondialisation (Haye : p. 9) » ; « La mondialisation ajoute des dimensions nouvelles au marché de travail, notamment la demande de travailleurs hautement qualifiés, laquelle aggrave le problème de la fuite des cerveaux des pays pauvres vers les pays riches (Haye : p. 14) ». Présentée de cette manière, on a l'impression que la mondialisation soit un processus inévitable, acéphale et universel. Cela introduit un certain « fatalisme » dans l'argumentation, quitte l'efficacité et la nécessité à l'action politique et occulte les vraies causes, responsables et tendances du sous-développement et du phénomène migratoire²⁰. Les organisations internationales décrivent, en outre, la mondialisation comme essentiellement avantageuse car elle « a créé d'énormes richesses et a permis à des millions des gens de sortir de la pauvreté (CGIM : p. 6) ». S'elle « n'a pas encore réduit l'écart entre riches et pauvres » (l'adverbe *encore* indique qu'elle le fera), c'est seulement à cause de la « mauvaise gouvernance, l'insécurité, la corruption, l'autoritarisme, la violation des droits humains et les conflits armés (CGIM : p. 6) » qui caractérisent certains pays. Tout cela contraste nettement avec le message transmis par les organisations non-gouvernementales. Dans leurs rapports, en fait, les responsables du sous-développement sont clairement individualisables et comprennent, surtout, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale avec leur soutien à la promotion de la réforme structurelle (Oxfam 2007 : p. 17), l'Organisation Mondiale du Commerce avec la « dangereuse » libéralisation des services (Oxfam 2005 : p. 11), les pays à revenu élevé avec leurs politiques migratoires (Oxfam 2002 :

¹⁹ Sur l'utilisation de la mondialisation comme *explanans*, voir Rosenberg, J., *The Follies of Globalisation Theory : Polemical Essays*, Verso, Londres, 2000, p. 3.

²⁰ L'objection à ce type d'attitude est bien exprimé par le philosophe du droit Herrera Flores, dans le deuxième impératif de son « Manifeste », voir : Herrera Flores, J., *Lo público y lo privado en el contexto de la globalización*, Junta de Andalucía, 2006, p. 279.

p. 45 et PHR : p. 6) et leur recrutement actif de personnel qualifié des pays avec carence de personnel (PHR : p. 3 et p. 6) ».

PAYS « BONS » ET PAYS « MAUVAIS ». La contraposition « sémantique » la plus intéressante est constituée par celle entre pays développés et pays en développement. Les premiers, associés souvent au concept de prospérité (CGIM : pp. 6 et 17), sont décrits comme des « Etats stables, économies prospères et démocraties florissantes (CGIM : p. 6) », tandis que les deuxièmes seraient des « Etats fragiles ou despotiques qui ne respectent pas les droits de l'homme (CGIM : p. 6) », « caractérisés par la mauvaise gouvernance, l'insécurité, la corruption, l'autoritarisme, la violation des droits de l'homme et les conflits armés (CGIM : p. 6) », par leurs « attitudes négatives envers les femmes (CGIM : p. 16) » et par « l'insuffisance des infrastructures matérielles et financières (CGIM : . 14) ». Tandis que les pays développés « soutiennent activement les objectifs d'éducation et de santé figurant dans les Objectifs pour le Développement des Nations Unies (CGIM : p. 2) », les pays pauvres ne sont quand même « à mesure d'offrir des prestations élémentaires de santé et d'éducation à leur propre citoyens (CGIM : p. 2) ». Dans un tel contexte, l'émigration unidirectionnelle des pays en développement aux pays développés devient compréhensible. La référence aux « citoyens d'aujourd'hui (CGIM : p. 15) » paraît faire référence à une humanité universelle avec une unique aspiration: vivre dans les pays industrialisés pour « bénéficier d'une bonne formation et trouver un emploi décent », mais aussi pour « avoir la possibilité d'exprimer leur opinion, de participer au débat politique (CGIM : p. 15) », en remettant en question « les cultures conservatrices et en se libérant des contraintes sociales (CGIM : p. 15) ». La conceptualisation ainsi négative des pays d'origine fait entendre que tout le monde veut légitimement « fuir » d'eux pour « émigrer » vers les « bons » et rend nécessaire et inévitable les contrôles à cette fuite massive. De plus, elle sert à justifier les inquiétudes racistes des citoyens des pays « d'accueil », lesquelles sont retenues « légitimes » si dirigées vers des immigrants qui « viennent de parties du monde associées à l'extrémisme et à la violence (CGIM : p. 9) ».

SECTEUR PRIVÉ : ACTIF ET DYNAMIQUE vs SECTEUR PUBLIC LENT ET INERT. Dans les rapports on propose souvent une plus étroite coopération entre le secteur privé et le secteur public dans une thématique (les politiques migratoires) « traditionnellement considérées comme étant ressort des Etats souverains (CGIM : p. 3) ». Il s'agit d'une proposition très significative :

la lecture des rapports donne, en fait, l'impression que le secteur public (associé à verbes et substantifs de claire connotation négative, comme « entraver », « retarder », « lourdeur ») ne soit pas apte à agir seul, en contraste avec le secteur privé (entreprises, employeurs, multinationales) particulièrement dynamique dans l'individualisation des problèmes et dans la proposition de solutions. Il semblerait que dans les rapports se réalise ce que Fariñas Dulce a identifié comme une des principales propositions idéologiques néolibérale : « le triomphe de l'économique sur le politique²¹ ».

Les dangers du « triple win »

Plusieurs chercheurs ont souligné les risques de l'assomption acritique d'une vision excessivement « optimiste » de la relation « développement-migration », premièrement pour le danger de retourner à la naïveté du crédo développementaliste du passé, en oubliant les résultats de décennie de débat et de recherche²². Ils retiennent, en fait, que, plus qu'un change réel (ou à une meilleure compréhension) de l'interaction « migration-développement », l'optimisme qui émane des rapports correspond à un changement du paradigme à un niveau plus général : la discréditation de la théorie structuraliste dans les sciences sociales, accompagnée par le passage de la prédominance des théories de la dépendance et des positions « Etat-centristes » à des visions plus néoclassiques et néolibérales²³.

En outre, l'« euphorie » pour le rôle positif des réseaux transnationaux de migrants et pour les remises rend le migrant un « instrument de développement²⁴ ». En promouvant le principe du *self-help* : « *Immigrants, rather than governments, then become the biggest provider of 'foreign aid'*²⁵ », quitte l'attention des responsabilités des gouvernements et des réformes structurelles, politiques et économiques qui empêchent ou contribuent au développement.

Même si présentée comme une « nouvelle orientation (Haye : p. 3) » respectueuse des intérêts de tous (« des Etats et des sociétés ainsi que les aspirations et les besoins des

²¹ Fariñas Dulce, M. J., « Los derechos humanos desde una perspectiva sociológico-jurídica de la 'actitud' post-moderna ». *Cuaderno Bartolomé de las Casas*. N. 6. Dickinson, Madrid, 1997, pp. 107-110.

²² de Haas, H., op. cit, p. 49. Voir aussi: Kapur, D., « Remittances : the new development mantra ? ». Palais des Nations, Genève, 2003, p. 10.

²³ Ibidem.

²⁴ Skeldon, R., « International Migration as a Tool in Development Policy : A Passing Phase ? ». *Population and Development Review*. Vol. 34, n. 1, 2008, p. 2, 10 et 11.

²⁵ Kapur, D., op. cit., p. 10.

populations en mouvement (Haye : p.3) », le « *triple win* » paraît être, en dernière instance, particulièrement fonctionnel au capitalisme postfordiste contemporain²⁶, en offrant une justification théorique et prétentieusement « éthique » de politiques migratoires et économiques déjà existantes.

Bibliographie

Bhagwati, J. N., « International Migration of Highly Skilled : economics, ethics and taxes », en *Third World Quarterly*, vol. 1, n.3, Routledge, Oxfordshire, 1979.

Bhagwati, J. N., *The reverse transfer of technology (brain drain) : International Resource Flow accounting, compensation, taxation and related policy proposals*, United Nations Conference on Trade and Development, Genève, 1978.

Bhagwati, J. N. et Dellafar, W., « The brain drain and Income Taxation », en *World Development*, vol. 1, Elsevier, Maryland, 1973.

Bhagwati, J. N. et Hamada, K., « The Brain Drain, International Integration of Markets for Professional and Unemployment. A Theoretical Analysis », en *Journal of Development economics*, Elsevier, Maryland, 1974.

Bhagwati, J. N. et Pratington, M., *Taxing the Brain Drain : A proposal*, North Holland ed., Amsterdam, 1976.

Bouchier, G., « A Critique of Global Policy Discourse on Managing International Migration ». *Third World Quarterly*. 29 : 7, 2009.

Charum, J., Meyer, J.-B., « Is the Brain Drain over? The Lost Paradigm and New Prospects », en *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n. 4, ORSTOM, Paris, 1995.

Commander, S., Kangasniemi, M., Winters, L. A., « The Brain Drain : Curse or Boon ? A Survey of Literature ». Dans Baldwin, R. E., Winters, L. A. (dir.), *Challenges to Globalization : Analyzing the Economics*. University of Chicago Press, 2004.

De Haas, H., « Migration and development : A Theoretical perspective ». I. Working Paper, International Migration Institute, University of Oxford, 2008.

Fariñas Dulce, M. J., « Los derechos humanos desde una perspectiva sociológico-jurídica de la 'actitud' post-moderna ». *Cuaderno Bartolomé de las Casas*. N. 6. Dickinson, Madrid, 1997.

²⁶ Boucher, G., « A critique of global policy discourses on managing international migration ». *Third World Quarterly*, 29 : 7, 2009.

- Gamler, A., « The New Migration and Development Optimism : A Review of the 2009 Human Development Report ». *Global Governance*. 16, 2010.
- Grubel, H. G. et Scott, A., « The International Flow of Human Capital », en *American Economy Review*, n. 56, AEA, Pittsburgh, 1966.
- Herrera Flores, J., *Lo público y lo privado en el contexto de la globalización*, Junta de Andalucía, 2006.
- Hoffmann, S., « The Crisis of Liberal Internationalism ». *Foreign Policy*. 98, 1995.
- Kapur, D., « Remittances : the new development mantra ? ». Palais des Nations, Genève, 2003
- Kapur, D., McHale, J., « Should a Cosmopolitan Worry about the -Brain Drain- ? ». *Ethics and International Affairs*. 20 : 3, 2006.
- Leimdorfer, F., Tessoneau, A.-L., « Légitimation sociologique et analyse du discours. Le parcours de la légitimité dans les textes de l'UNESCO sur l'éducation de base ». *Langage et société*. N. 37, 1986.
- Maingueneau, D., « Analysing Self-Constituting Discourses ». *Discourse Studies*. 1 : 175, 1999.
- Meyer, E., « Theories of International Immigration Policy. A Comparative Analysis ». *International Migration Review*. Vol. 34, n. 4, 2000.
- Meyer, O. W., Boli, J., Thomas, G. M., Ramirez, F. O., "World Society and Nation-State". *American Journal of Sociology*. Vol. 103, n. 1, 1997.
- Nussbaum Voehl, M., Mollis, M., *Research and Higher Education Policies for Transforming Societies : Perspectives from Latin America and Caribbean*, UNESCO, Paris, 2007
- Rist, G. (dir.), *Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Nouveaux Cahiers de l'IUED, 2002.
- Rosenberg, J., *The Follies of Globalisation Theory : Polemical Essays*, Verso, Londres, 2000
- Saxenian, A., « Brain circulation: How Skilled Immigration Makes everyone better off », en *Brookings Review*, vol. 20, n. 1, The Brookings Institute Press, Washington, 2002.
- Skeldon, R., « International Migration as a Tool in Development Policy : A Passing Phase ? ». *Population and Development Review*. Vol. 34, n. 1, 2008.
- Skeldon, R., *Migration and Development: A global perspective*, Longman, Essex, 1997.
- Stark, O., *The migration of labor*, Blackwell, Cambridge & Oxford, 1991.

- Stark. O., Helmenstein, C., Prskawetz, A., « A brain gain with a brain drain », en *ECOLET*, n. 55, 1997.
- Taylor, J. E., « The new economics of labour migration and the role of remittances in the migration process », en *International Migration*, n. 37, 1999.
- Taylor, J. E., Arango, G., Kouaouci, A., Massey, D.S., Pellegrino, A., « International Migration and community development », en *Population Index*, n. 62, 1996.
- Taylor, J.E., Wyatt, T.J., « The shadow value of migrant remittances, income and inequality in a household-farm economy », en *Journal of Development Studies*, n. 32, 1996.
- Van Dijk, T. A., *Estructuras y funciones del discurso*. Mexico D. F., Siglo XXI ed., 1993.
- Van Dijk, T. A., *Ideología. Una aproximación multidisciplinaria*. Barcelona, Gedisa ed., 1999.
- Van Dijk, T. A., *La ciencia del texto*. Barcelona, Paidós, 1978.